



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Inde

Question écrite n° 116707

Texte de la question

Mme Martine Lignières-Cassou sollicite l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les violations des droits des paysans sans terre et des peuples indigènes de l'Inde. Elle souhaite qu'il apporte son soutien au dialogue engagé par Ekta Parishad avec le gouvernement indien pour lancer une réforme agraire. Dans ce sens, elle lui demande d'agir auprès des autorités indiennes pour que soient arrêtées les expulsions des populations concernées et qu'une véritable réforme agraire soit engagée. Dans le même temps elle souhaite qu'il défende auprès du gouvernement indien la mise en place d'un moratoire des activités industrielles polluantes tant qu'il n'y aura pas de garantie suffisante pour les populations concernées.

Texte de la réponse

La question rurale est essentielle en Inde, le secteur agricole employant plus de 60 % de la population active indienne et près de 70 % de la population indienne vivant en milieu rural. Les défis à relever, dès lors qu'ils concernent plus de 700 millions de personnes, sont considérables. Certains mouvements, comme par exemple le mouvement Ekta Parishad, se sont mobilisés pour cette cause et pour renforcer l'autonomie des agriculteurs, en particulier ceux issus de populations indigènes. Toutes les initiatives visant à améliorer la condition de ces populations doivent être encouragées. Les autorités indiennes sont conscientes de ces enjeux et ont ainsi lancé en février 2006 un ambitieux programme de lutte contre la pauvreté rurale. Ce programme, voté par le Parlement indien fin 2005, sera d'abord mis en place dans un tiers des régions figurant parmi les plus pauvres du pays. Il repose sur un système qui garantit pour chaque famille rurale un emploi rémunéré pendant au moins cent jours par an. Le budget voté pour les cinq ans à venir est de 400 milliards de roupies par an (soit 8 milliards d'euros). Concernant les risques que peut présenter le développement d'activités industrielles polluantes, tous nos efforts tendent à mobiliser nos grands partenaires pour qu'ensemble nous agissions pour la protection de l'environnement. La conférence de Paris sur l'environnement, qui s'est tenue à Paris les 2 et 3 février à l'invitation du Président de la République, a été l'occasion d'appeler à la mise en place, dans un esprit de souveraineté partagée, d'une véritable organisation internationale de l'environnement à composante universelle. Il est important que nous continuions à avoir sur ces sujets un dialogue nourri avec l'Inde, alors que la visite d'État en Inde du Président de la République au mois de février 2006 a marqué clairement la volonté commune de renforcer notre coopération bilatérale et d'approfondir le partenariat stratégique établi entre nos deux pays en 1998.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Lignières-Cassou](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 116707

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 janvier 2007, page 684

Réponse publiée le : 6 mars 2007, page 2362